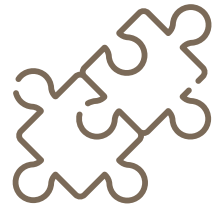


LES

NOUVELLES



DE CHÂTELAUDREN-POUAGAT

N°30

ÉTÉ 2026



P. 12-14

BEL ÉTÉ À

CHÂTELAUDREN-POUAGAT



P. 5

**LES BÉBÉS À
L'HONNEUR**

P. 10

**VIVRE ENSEMBLE,
ÇA S'ENTRETIENT**

P. 15

**ILS S'INSTALLENT
SUR LA
COMMUNE**



Châtelaudren - Plouagat



SOMMAIRE

04 RETOUR EN IMAGES

06 VIE LOCALE

SPORT & VIE ASSOCIATIVE

VIE SCOLAIRE &
PÉRISCOLAIRE

SÉCURITÉ

SOCIAL

TOURISME

COMMERCES ET ARTISANAT

TRAVAUX &
ENVIRONNEMENT

18 VIE MUNICIPALE

CONSEILS MUNICIPAUX

CMJ

22 URBANISME

25 INFOS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL

VOS SERVICES

SÉCURITÉ

22 DÉCOUVERTE

CULTURE & LOISIRS

Chères Kastellgatines, chers Kastellgatins,
Plus de deux mois après l'installation du conseil communautaire, il me semblait encore trop tôt pour évoquer avec vous le déroulé des événements qui nous a conduit à cette situation aussi ubuesque qu'inacceptable : notre éviction pure et simple et en catimini de l'exécutif de Leff Armor Communauté, fait inédit depuis la naissance du SIVOM de Châtaudren-Plouagat en 1969. La colère et l'affront étaient encore trop vifs pour y revenir sereinement dans ces lignes.

Mais, un courrier écrit par le Président de Leff Armor Communauté et reçu en date du 12 mai a ravivé la blessure, loin d'être cicatrisée. Sans vouloir déformer ni trahir son contenu, je vous livre quelques extraits choisis. Il s'agit d'un appel à *"renforcer les liens entre notre intercommunalité et les communes qui la composent"* [...] sur la base d'une *"démarche fondée sur la proximité, le dialogue et la coopération avec l'ensemble des maires et des conseils municipaux"* [...] au service d'une *"meilleure connaissance mutuelle et d'un travail collectif renforcé au bénéfice de notre territoire et de ses habitants"*. Pour se conclure par une demande d'un temps d'échange avec les élus communaux que nous sommes.

À la lecture de ce courrier, mon sang n'a fait qu'un tour et m'a placé devant la force de l'évidence : vous informer en toute transparence, de l'opacité qui a régné durant cette campagne communautaire. Surtout que, dans mon dernier édito, j'appelais de mes vœux à ce que nos relations avec Leff Armor Communauté se conjuguent désormais avec *"coopération et discussion renforcées"*, *"mutualisation"*, *"renouveau démocratique"*... Mal m'en a pris puisque c'est un véritable camouflet doublé d'une humiliation que nous avons subi !

En fait, l'avenir de Châtaudren-Plouagat au sein de l'intercommunalité n'aura duré que le temps d'une discussion d'à peine ¾ d'heure se tenant 5 jours avant l'élection de l'exécutif par le conseil communautaire le mardi 14 avril !

Malgré mes demandes répétées de rencontre depuis les résultats du 1er tour des élections municipales, nous obtenons enfin une réunion le jeudi 9 avril en soirée en mairie de Plouagat. Au bout de 5 minutes, il nous est annoncé, par le président (ancien et actuel) de Leff Armor Communauté et son 1er vice-président (ancien et actuel), qu'il n'y aura pas de vice-présidence proposée à Châtaudren-Plouagat ! Argu-

ments : nous n'avons pas *"suffisamment envoyé de signaux d'apaisement et de loyauté en direction de Leff Armor Communauté sous le mandat précédent"*.

Passée la stupéfaction, nous exprimons notre colère et indignation face à ce « fait du prince » vécu comme une mesure de représailles de par les positions que nous avions adoptées et défendues notamment sur la fiscalité des Zones d'Activité Économique et des déchets ménagers !

Nous dénonçons ces méthodes d'autocrates visant à jouer la montre depuis plusieurs semaines pour ne pas nous rencontrer et ne pas nous laisser le temps de réagir voire de contre-attaquer face à cette décision pour le moins injuste et illégitime consistant à disqualifier et à sortir du jeu communautaire la 2^{ème} commune de LAC et ses 5 conseillers communautaires !

Nous demandons alors comment ils envisagent les relations futures entre Leff Armor Communauté et Châtaudren-Plouagat et s'il est au moins possible de connaître leur projet pour le territoire ou du moins leur vision politique de l'intercommunalité sur les six ans à venir.

À la première question, il a été proposé de travailler sur des dossiers portant sur des enjeux communs au travers de réunions bilatérales ce que nous déclinons : soit nous sommes invités à la table comme les autres communes pour au moins discuter du menu soit nous ne participerons pas à ces réunions en « tête à tête » qui sont contraires, à nos yeux, à l'esprit communautaire.

À la deuxième question, aucune réponse si ce n'est qu'il y a un début de projet de territoire mais qui n'est présenté "qu'aux autres" : les "loyaux" pour ainsi dire. Comme aucune discussion ni négociation ne sont possibles et que les positions se crispent, je décide de mettre fin à cet échange.

Malgré ce déni et cette farce démocratiques, il n'est pas question pour nous de vouloir entrer dans une opposition frontale et systématique. L'absence de confiance en direction d'un président et 1^{er} vice-président visiblement hors-sol, dénués de tout sens politique et de toute vision communautaire (au-delà d'un carré de fidèles disposés à toutes les révérences) nous obligera à être encore plus vigilants que par le passé pour que :

- La poursuite de l'intérêt communautaire ne se fasse pas au détriment des intérêts communaux.



Le magazine d'informations de la commune de Châtaudren-Plouagat paraît tous les deux mois. Il est édité par le service communication de la ville de Châtaudren-Plouagat
1 place de la Mairie 22170 Châtaudren-Plouagat - Tél. : 02 96 74 10 84

Directeur de la publication : Olivier Boissière.

Comité de rédaction : Olivier Boissière, Laetitia Herpe Biard, Patrick Martin, Patrick Solo, Sophie Le Bonhomme, Rozenn Jouan, Daniel Turban, Géraldine Le Lay, Jacques Moro, Nicolas Jézéquel, Morgane Wydauw-Meynier, Thierry Connan, Sophie Guéno, Christophe Clavier

Date de bouclage : mardi 9 juin 2026

Maquette : RoudennGrafik

Rédaction : Laetitia Herpe Biard, Daniel Turban, Thierry Connan, écoles

Impression : imprimé à 2 500 exemplaires par Roudenn Grafik

Crédit photos et illustrations :

Laetitia Herpe Biard, Daniel Turban, Jérôme Péraï, écoles, associations, Emmanuel Berthier, Camille (Walls and sounds)

- La recherche de compromis ne rime pas avec compromission.
- La nécessaire solidarité entre communes n'empêche pas les discussions, les interrogations, les désaccords au sein de nos instances et n'appelle pas (comme souvent observé mais bien sûr pas entendu) de la complicité silencieuse.

Enfin, pour clore ce triste épisode et espérer en ouvrir un prochain plus constructif, nous avons décidé de répondre favorablement à la sollicitation du président de Leff Armor Communauté : nous le recevrons bien pour échanger "sur les enjeux et projets de notre intercommunalité", têtes hautes et mâchoires serrées,

en séance publique puisque nous proposerons que cette rencontre se tienne lors d'un prochain conseil municipal selon ses disponibilités.

Pour l'anecdote, je suis en train à mes heures perdues, de redécouvrir la série « Baron noir » diffusée sur Canal + : c'est curieux comme de la politique-fiction peut parvenir parfois à décrire avec une telle anticipation et précision la réalité politique nationale... ! Toute ressemblance avec des faits et des personnages existants (...) serait purement fortuite et ne pourrait être que le fruit d'une pure coïncidence.

Pour finir sur une note plus optimiste et réjouissante, je voulais vous dire à quel point il fait bon vivre sur

notre commune. Un seul exemple, car la place me manque : dans un contexte national de déclin démographique, nous avons eu l'honneur de recevoir les parents des 39 bébés kastellgatins nés en 2025 : l'occasion pour nous, élus, de faire (re)découvrir les formidables atouts de notre territoire pour y grandir, s'éduquer, travailler, consommer, s'épanouir, se divertir et vieillir sereinement.

Un excellent été à vous qui semble, au moment où j'écris ces lignes, encore plus précoce que par le passé...

Le Maire de Châtelaudren-Plouagat,

Olivier Boissière.



AGENDA

MERCREDIS 24 JUIN, 8 ET 22 JUILLET / VENDREDIS 7 ET 21 AOÛT / MERCREDI 9 SEPTEMBRE

À la découverte de Châtelaudren, Visite commentée de la Petite Cité de Caractère

14h30 - 5 € / gratuit -10 ans. Sur réservation auprès de l'Office de Tourisme.

À PARTIR DU 27 JUIN

Expo – Folle comme une image, 50 ans de dialogues avec des artistes par Yvon Le Men

Petit Écho de la Mode - 6€/4€ / Gratuit – 6 ans
Du mercredi au samedi : 10h-12h / 14h-18h
Lundi, dimanche, jours fériés : 14h-18h
Visite commentée de l'exposition par l'artiste les 25 juillet et 26 septembre – 11h

DIMANCHE 28 JUIN

Championnat de Bretagne de cyclisme sur route
Circuit de Kerhamon

DU 28 JUIN AU 28 AOÛT

Visite guidée de l'ancienne imprimerie du Petit Écho de la Mode
Dimanche et lundi – 15h
Mercredi au samedi – 10h30 et 15h. De 5 € à 3€

JUSQU'AU 1^{er} JUILLET

Expo – Élever la trace par Zina-O
Médiathèque Parenthèse

DU 1^{er} JUILLET AU 31 AOÛT

Visite guidée de la chapelle Notre-Dame-du-Tertre

Lundi et samedi de 14h30 à 18h
Du mardi au vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00

Visite du jardin et du vivarium du terrarium de Kerdanet

De 14h30 à 18h30 tous les jours
Mardi, mercredi, samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 12h30

VENDREDI 3 JUILLET

Conseil municipal
Médiathèque Parenthèse – 20h

DU SAMEDI 11 JUILLET AU LUNDI 31 AOÛT

Exposition de Georges Le Texier et Françoise Rivoallan
Dessins et sculptures à la chapelle Notre-Dame-du-Tertre

LUNDI 13 JUILLET

Repas de rue et feu d'artifices
Grand rue – à partir de 19h30

MERCREDIS 15 JUILLET ET 5 AOÛT

Atelier créatif « Crée ta page de couverture »
Petit Écho de la Mode – 14h
Dès 6 ans – 5 €

LUNDIS 20 ET 27 JUILLET

Initiation aux danses bretonnes
par les Danses du Leff
Lieu ? - de 18h à 19h

VENDREDI 24 JUILLET

Je pêche mon premier poisson
Étang de Châtelaudren – 14h30/16h30
Soirée musicale : poésie, chante et harpe : Chapelle Notre-Dame-du-Tertre - 18h

LUNDIS 27 JUILLET ET 17 AOÛT

Marché hebdomadaire animé par le groupe Trevourez

LUNDI 27 JUILLET / MERCREDIS 12 ET 26 AOÛT

Châtelaudren SENS dessus dessous, Visite en famille :
jeux et expériences ludiques et sensorielles
14h30 - 5 € / gratuit -10 ans. Sur réservation auprès de l'Office de Tourisme.

MERCREDI 29 JUILLET

Chaplou fait son cinéma
Séance de ciné en plein air avec la projection d'En fanfare
voir page 14

LUNDI 3 ET 10 AOÛT

Initiation aux danses bretonnes
par les Danses du Leff
Lieu ? - de 18h à 19h

VENDREDI 14 AOÛT

Je pêche mon premier poisson
Étang de Châtelaudren – 14h30/16h30
Soirée musicale avec Christophe Menguy et Gaspard Prenovec
Musiques celtes
Chapelle Notre-Dame-du-Tertre - 20h

DIMANCHE 16 AOÛT

Couleurs de Bretagne
Bourg de Châtelaudren

DU VENDREDI 28 AU DIMANCHE 30 AOÛT

Festival Attrap'sons #6
Esplanade du Château.
Voir page 14

MARDI 1^{er} SEPTEMBRE

Rentrée scolaire

DU MERCREDI 3 AU DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Visite du jardin et du vivarium du Terrarium de Kerdanet
Mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h

VENDREDI 4 SEPTEMBRE

Conseil municipal
Médiathèque Parenthèse – 20h

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Comice agricole de Plouagat
Lieu-dit Kerouanach – à partir de 11h
Entrée gratuite – Voir page 6

DU 11 AU 30 SEPTEMBRE

Expo – Tous à la plage par Laurent Baudry
Vernissage vendredi 11 septembre à 18h30
Médiathèque Parenthèse

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine
Visite guidée de la chapelle Notre-Dame-du-Tertre de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h
Visite guidée de l'ancienne imprimerie du Petit Écho de la Mode
Samedi – 10h30 et 15h / Dimanche 15h

**SOUS RÉSERVE
DE MODIFICATIONS**

**RETROUVEZ
TOUT L'AGENDA
SUR LE SITE
DE LA VILLE ET
SUR L'APPLI MOBILE
INTRAMUROS**

Retour en images sur...



AMZER AN ISTOR

Samedi 28 mars, l'association Div Yezh Kastellaodren Plagad a offert une heure du conte en breton aux enfants à partir de 4 ans. Un moment apprécié par les petits bretonnants comme leurs parents.



DES BATEAUX SUR L'ÉTANG

Du 1^{er} au 3 mai, le concours de modélisme naval a rassemblé près d'une trentaine de participants autour de l'étang de Châtaudren. S'il a fallu braver les intempéries, les éclaircies ont permis aux visiteurs de découvrir cette activité. Les plus curieux ont pu s'y essayer le samedi. Une vraie réussite !



MITSEU SUR LA SCÈNE D'ATTRAP'SONS

Samedi 28 mars, la finale du tremplin musical organisée par Fest'In Leff, association organisatrice du festival Attrap'Sons, s'est déroulée à la salle communale de Plouagat. Les votes du public ont permis d'élire Mitseu comme grand vainqueur. Le groupe lancera la 6^e édition d'Attrap'sons le vendredi 28 août prochain.



LES POMPIERS BAVAROIS EN BRETAGNE

Les pompiers de Lenggries, ville bavaroise jumelée avec Châtaudren-Plouagat, étaient en visite dans la commune début mai. L'occasion de retrouvailles franco-allemandes amicales et joyeuses !



UNE SAISON HAUTE EN COULEURS À LA GALERIE DE LA MÉDIATHÈQUE

En avril, Théo Guézennec a présenté Là où dansent les lucioles, son exposition plurimédia mêlant photographie et installation. En mai, les collages de papiers colorés de Quentin Masse, avec son exposition Chutes, a égayé la médiathèque Parenthèse.



CARTON PLEIN !

Le traditionnel loto des Ehpad de Châtelaudren-Plouagat, le 8 mai dernier, a rencontré un vif succès. C'est devant une salle comble que Jacky a animé l'après-midi et permis aux plus chanceux de gagner les 3440 € de bons d'achat mis en jeu. Les bénéfices permettront de financer des activités et animations pour les résidents des Ehpad.

Les bébés 2025 à l'honneur

La commune a compté 39 naissances en 2025, soit 4 de plus qu'en 2024 ! Les jeunes parents étaient invités le 23 mai dernier à une cérémonie mettant ces tout jeunes kastellgatin-es à l'honneur. La municipalité leur ont offert trois bons cadeaux : les deux premiers à valoir chez les commerçants de la commune et le dernier valant un an d'abonnement familial à la médiathèque Parenthèse.



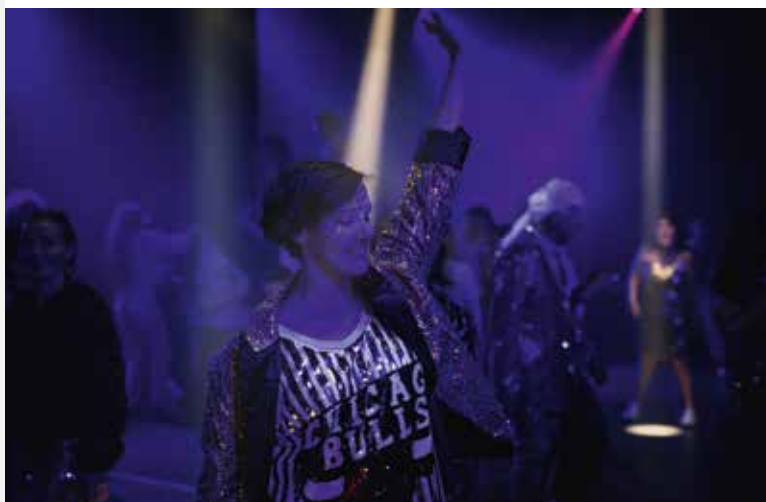
CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée à Châtelaudren, en présence du conseil municipal, du conseil municipal des jeunes, des associations des anciens combattants et des habitants. Afin de perpétuer le devoir de mémoire, les jeunes ont été invités à lire les dernières lettres envoyées par trois prisonniers de guerre kastellgatins : Albert Portron, André Cavelan et René Thouément.



L'EFFET MODE

Près de 6 000 visiteurs ont profité du festival L'Effet Mode qui s'est tenu le dernier week-end de mai au Petit Écho de la Mode. Entre mode et arts, ce festival a ravi petits et grands, curieux et (futurs) professionnels de la couture. Le samedi soir, le bal fashion, subventionné à hauteur de 5 000 € par la Ville, a rencontré un vif succès où chacun a pu laisser libre court à son imagination.



Pour ne rien manquer, suivez l'actualité de la commune :

sur facebook : Ville de Châtelaudren-Plouagat et sur www.chatelaudren-plouagat.fr



REPAS DE RUE

Un évènement, plusieurs associations locales

Le repas de rue se déroulera, comme chaque année, lundi 13 juillet à partir de 19h sur la Grand rue. Si l'organisation est chapeautée par le Comité d'animation kastelgatin (CAK), le succès de la soirée est le fruit d'une collaboration entre plusieurs associations locales.

Samedi 25 avril, le CAK a organisé une réunion préparatoire au repas de rue du 13 juillet prochain. Plusieurs associations locales étaient conviées à cette occasion : l'ADMR, le club de l'amitié, Fest in Leff, Générations Kastelgatin en mouvement, Intersport du Leff, la Graine, les Danses du Leff, Mémoire du Châté, Plouagat Rando et Santé de la famille. La synergie entre les associations, et le soutien de la Ville de Châtelaudren-Plouagat, permet la réussite de cet évènement estival, festif et familial auquel les Kastelgatin-es viennent nombreux.

Au programme de cette soirée :

- le repas de rue animé par Zélie Maureen, jeune chanteuse reprenant les standards français. Au menu : kir, melon, jambon à l'os et pommes de terre, fromage et tarte aux pommes pour les adultes ; melon, saucisse, pommes de terre et brownie pour les enfants.

Les tickets repas sont disponibles chez les commerçants participants suivants : la Maison de la presse, Cocci Market, le Fournil du rocher, l'Atelier de Carole et Pause café. Attention, le nombre de tickets est limité !

- le feu d'artifices tiré depuis le plan d'eau de Ponédén aux alentours de 23h, à la tombée de la nuit.
- le bal populaire, animé par Fest'in Leff, sur la place de la mairie clôturera la soirée.

+ D'INFOS

Repas de rue

Lundi 13 juillet à partir de 19h
Grand rue (Plouagat)
14€ / adulte – 7€ / enfant

LE FC PCL DANS LE SUD

Pendant le week-end de la Pentecôte, les U15 ont fait le voyage jusqu'au sud de Montpellier pour participer au tournoi de Meze. Un super week-end et d'excellents souvenirs pour les jeunes joueurs et leurs accompagnateurs. Une des équipes termine 5^e du tournoi et la seconde 12^e. Un grand bravo aux joueurs, aux éducateurs, aux parents et aux sponsors qui ont travaillé d'arrache pied pour représenter le club dans le sud de la France !



Le comice agricole prépare son rendez-vous de septembre

Les membres du comice agricole se sont réunis le 3 avril dernier afin de préparer l'édition 2026, qui se tiendra le 5 septembre prochain sur le site de Kerouanach.

La réunion a débuté par une visite du site qui accueillera cette grande journée agricole. Le bureau du comice a remercié Benoît Le Goff qui met à disposition ses parcelles ainsi que son hangar pour l'organisation de la manifestation.

Les représentants des différentes communes ont ensuite arrêté le programme de la journée.

Le matin sera consacré au concours de chevaux de 18 mois. Un repas, ouvert à tous, sera proposé à midi. L'après-midi, place aux concours bovin (sous réserve de la réglementation sanitaire en vigueur) et équin. Plusieurs animations seront également proposées au public : tracto-force, labyrinthe de maïs, sculpture à la tronçonneuse, démonstrations de chiens de troupeau, exposition de matériel agricole ancien et récent, battage à l'ancienne, balades en calèche, structures gonflables ou encore démonstrations de danse country.

La journée se clôturera par un repas sur réservation.



canton de Plouagat

5 SEPTEMBRE 2026

COMICE AGRICOLE DE PLOUAGAT

A partir de 11h / lieu dit Kerouanach

programme:

- concours départementale chevaux de 18 mois
- démonstration tracto-force
- labyrinthe de maïs
- concours bovin
- battage à l'ancienne
- exposition matériel
- commerces locaux

RESTAURATION SUR PLACE

ENTRÉE GRATUITE



Pour ne rien manquer, suivez l'actualité de la commune :

sur facebook : Ville de Châtelaudren-Plouagat et sur www.chatelaudren-plouagat.fr



RÉNOVATION

Pôle scolaire de Plouagat : les travaux continuent

Après une première phase de rénovation, le chantier se poursuit, à partir du 4^{ème} trimestre 2026, sur l'ensemble du pôle scolaire. Objectif : améliorer le confort des élèves et l'efficacité énergétique des bâtiments.

Du côté de l'école maternelle, le bâtiment accueillant la garderie et la classe de Mme Le Troadec-Domalain vont bénéficier d'une isolation par l'extérieur et d'une isolation des combles, complétées par des peintures intérieures.

La cour des maternelles va également être reprise en profondeur avec la réfection de l'enrobé et une végétalisation importante pour offrir un espace de jeu plus agréable et moins exposé à la chaleur.

À l'école élémentaire, les combles et les quatre salles de classe vont être isolés, et la façade nord va faire l'objet d'un ravalement. Enfin, la clôture côté Grand Rue va être entièrement revisitée.

Le coût estimatif des travaux est de 420 000 €.



Commission menus

La première commission menus du mandat s'est déroulée mardi 28 avril dernier. L'occasion pour les parents, les agents périscolaires des deux sites de l'école publique et la nouvelle équipe municipale de se rencontrer et d'échanger autour des repas confectionnés par l'équipe menée par Frédéric Bréant, responsable du restaurant scolaire.

Les menus sont à retrouver aux entrées des écoles, sur le site de la ville et In-tramuros, l'appli mobile.



Inscription au transport scolaire BreizhGo

Les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2026-2027 sont ouvertes depuis début juin. Elles s'effectuent exclusivement en ligne sur www.breizhgo.fr, rubrique transport scolaire. L'inscription doit être réalisée avant le 16 juillet 2026. Toute demande reçue après cette date entraînera une majoration de 40 € par famille. Nouveauté : les familles doivent disposer d'un compte mon-compte.bzh. BreizhGo rappelle que la carte KorriGo, valable 7 ans, est indispensable pour emprunter le transport scolaire et doit être conservée pour la prochaine rentrée.

+ D'INFOS :

Centrale d'appel BreizhGo

02 99 300 300 du lundi au vendredi de 8h à 20h

Du côté de l'école publique

- 1 Les élèves de cycle 2 ont participé au 37ème prix des Incorruptibles le 12 mai dernier, après avoir lu une sélection de livres depuis le début de l'année. Le vote a eu lieu à la mairie de Châtaudren. Munis de leur carte d'identité et de leur carte d'électeur, les enfants ont voté dans l'isoloir avant de glisser leur enveloppe dans l'urne. Ils ont également procédé au dépouillage des votes.
- 2 Fin mai, les enseignantes du cycle 2 ont organisé un cycle « vélo-secourisme-sécurité routière ». Les CP ont appris à faire du vélo ou amélioré leur technique dans la cour de l'école tous les après-midi, entourés de parents bénévoles. Les CE1 et CE2 ont participé à des ateliers techniques sur le plateau sportif. Parallèlement, tous se sont invités aux gestes qui sauvent grâce aux pompiers de Plélo, Guingamp, Goudelin et un papa ambulancier au SAMU. La formation a été complétée par un atelier de sécurité routière théorique et pratique animé par l'agent de police municipale.
- 3 Les classes de cycle 3 ont bénéficié de 4 séances de handball avec l'ALS Plouagat handball. Les bénévoles du club local leur ont enseigné les règles de ce sport collectif, qui a permis aux enfants de travailler coordination et cohésion d'équipe.
- 4 La classe de Mme Pinçon s'est rendue à la médiathèque Parenthèse découvrir l'exposition Horizon de Marlon Liness. Ils ont pu rencontrer l'artiste et échanger avec lui sur sa pratique artistique.
- 5 Suite à leur travail sur les élections municipales, les élèves de CM2 de Mme Viandier ont invité Olivier Boissière, maire de Châtaudren-Plouagat, le jeudi 2 avril dernier. Ils ont pu lui poser des questions sur son rôle de maire et l'administration d'une commune. Un échange intéressant, tant pour les enfants que pour l'édile.



Du côté de l'école Sainte-Thérèse

- 1 Des princesses, des supers héros, des sportifs, des policiers : pour le carnaval chacun s'est paré de son plus beau déguisement. Les plus petits ont défilé dans les rues de Plouagat, les plus grands ont défilé dans l'école, avant de clôturer la journée par un goûter tous ensemble !
- 2 Les élèves du CP au CM2 ont participé à un cycle de handball grâce à l'ASL Plouagat Handball. Au cours des quatre séances, les enfants ont travaillé la passe, le tir et les différentes règles de ce sport collectif. Ils pourront mettre en application les différents apprentissages lors de la journée hand qui aura lieu le 15 juin.
- 3 Afin d'être prêts pour le passage des cloches de Pâques, les élèves de maternelle ont réalisé de beaux bricolages sur le thème du jardinage. Nous espérons que les cloches ont apprécié leur travail et auront été généreuses !





INCIVILITÉS

Vivre ensemble, ça s'entretient

Dépôts sauvages, chiens en liberté, haies envahissantes... Ces petites incivilités du quotidien altèrent le cadre de vie de tous. Un rappel des règles qui s'appliquent sur notre commune.

DES GESTES QUI COÛTENT CHER À LA COLLECTIVITÉ

Abandonner des encombrants au bord d'une route, laisser ses poubelles au pied des points d'apport volontaire, laisser son chien faire ses besoins

sans ramasser, bloquer un accès avec un véhicule mal garé... Ces comportements semblent anodins, mais ils génèrent des coûts réels pour la commune et dégradent l'espace partagé. Ce sont aussi, dans bien des cas, des infractions passibles d'amende.

CE QUE DIT LA LOI

Les dépôts sauvages de déchets sont sanctionnés par une contravention pouvant aller jusqu'à 1 500 €, voire davantage en cas de récidive (article R. 634-2 du code pénal). Les nuisances sonores (fêtes bruyantes, travaux tardifs) relèvent de l'article R. 623-2 du code pénal, avec une amende pouvant atteindre 450 €. Les haies et végétaux débordant sur la voie publique engagent la responsabilité du propriétaire : le maire peut imposer leur taille et, en cas de manquement, appliquer une amende administrative jusqu'à 500 €.

L'AFFAIRE DE TOUS

Ces règles ne sont pas là pour compliquer la vie des habitants, mais pour garantir à chacun un cadre agréable et sécurisé. Signaler une situation problématique à la mairie reste le premier réflexe utile.

+ D'INFOS

Police municipale

02 96 74 10 84

pm@chatelaudren-plouagat.fr

Mémo TRAVAUX



Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers ne peuvent être effectués que :

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 20h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Châtelaudren - Plouagat



SERVICE

Le CCAS, à vos côtés au quotidien

Une nouvelle équipe prend les rênes du Centre Communal d'Action Sociale pour le mandat 2026-2032. L'occasion de (re) découvrir ce service municipal discret, mais essentiel.

La commission du CCAS de Châtelaudren-Plouagat a été renouvelée. Elle est désormais composée de Sophie Le Bonhomme, Yves Brault, Rozenn Jouan, Manon Aubin, Sophie Guéno, Géraldine Le Lay, Ginette Le Creurer, Carol Dujardin-Basque, Isabelle Gouriou, Jacqueline Baudry, Maryse Le Du, Anne-Marie Nevot, Nicole Boudet, Monique Lorant, Marie-Hélène Gicquel et Christian Baudet. Ensemble, ils assurent une mission concrète : être le premier lien entre les habitants et les aides sociales existantes.

Le CCAS s'adresse en priorité aux personnes âgées. Il les informe et les oriente vers des dispositifs qui peuvent changer leur quotidien, comme l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA) qui permet de rester chez soi grâce au soutien d'un proche ou d'un professionnel, ou l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) qui contribue aux frais d'hébergement dans les établissements spécialisés.

Mais le CCAS ne s'arrête pas là. Il accompagne aussi les habitants qui peinent à effectuer seuls leurs démarches administratives, en les aidant directement ou en les orientant vers France Services. En cas de situation difficile, il peut également intervenir avec des aides alimentaires ou des secours d'urgence.

Vous traversez une période compliquée ? Vous avez une question sur vos droits ? N'hésitez pas à entrer en contact avec le CCAS.

+ D'INFOS

Mairie de Châtelaudren-Plouagat
02 96 74 10 84



Une mutuelle communale



Depuis trois ans, les Kastellgatin-es peuvent bénéficier d'une complémentaire santé à tarifs préférentiels grâce à la convention signée entre la Ville et deux agences locales, Groupama et Axa.

Ce partenariat est né de la volonté politique de faciliter l'accès à une mutuelle de proximité aux habitant-es en obtenant des tarifs abordables.

Pour en bénéficier, les habitant-es sont invité-es à se renseigner auprès des deux agences partenaires :

Groupama – 20 place de la République – 02 96 79 78 78

Axa – 11 place de la République – 02 96 93 68 85

Les agents des Ehpad récompensés

Mercredi 6 mai, les agents récipiendaires d'une médaille du travail ou partants à la retraite ont été mis à l'honneur au cours d'une cérémonie organisée par la municipalité, le CCAS et la direction des Ehpad. Chacune – puisqu'il s'agit uniquement de femmes – a reçu un bon cadeau et un bouquet de fleurs pour la remercier des années passées au service des résidents.

Pour ne rien manquer, suivez l'actualité de la commune :

sur facebook : Ville de Châtelaudren-Plouagat et sur www.chatelaudren-plouagat.fr



TOURISME

Cet été à Châtelaudren-Plouagat

Que vous soyez Kastellgatin-e ou de passage, il y a toujours quelque chose à faire sur la commune cet été.

À la chapelle Notre-Dame-du-Tertre

Visite guidée

Du 1^{er} juillet au 31 août, Maëlle, guide conférencière, vous ouvre les portes de la chapelle Notre-Dame-du-Tertre pour une visite guidée. L'occasion parfaite pour (re)découvrir les lambris peints, véritable trésor de ce monument historique, mais aussi pour repérer les animaux cachés dans les sculptures du lieu. Chaque été, la chapelle rouge attire des centaines de visiteurs venus de toute la France... et d'ailleurs !

Horaires :

- Lundi : 10h30 - 12h30
- Mardi : 14h30 - 18h
- Du mercredi au samedi : 10h - 12h30 et 14h30 - 18h

Exposition – Georges Le Texier et Françoise Rivoallan

Du 11 juillet au 31 août, l'association Les amis de la chapelle rouge accueille deux artistes formés aux Beaux-Arts de Saint-Brieuc. Georges Le Texier présente une série de dessins conçus spécialement pour la chapelle, dans un univers varié et décalé. Françoise Rivoallan expose ses bustes en terre cuite patinée, d'une élégance classique inspirée des grands sculpteurs. Entrée libre.

Concerts

Les amis de la chapelle rouge proposent deux soirées musicales gratuites cet été.

- Vendredi 24 juillet à 18h : poésie, chant et harpe avec Patrice Olivo et le duo Les Filées Notes.
- Vendredi 14 août à 20h : Christophe Menguy à la guitare et Gaspard Prenovec au violon, entre Bretagne, Irlande et musiques celtiques.

Participation au chapeau.

Au Petit Écho de la Mode

Exposition

"Folle comme une image - 50 ans de dialogues avec des artistes"

La salle d'exposition accueille dès le 27 juin une rétrospective consacrée au poète breton Yvon Le Men. Rassemblant peintures, gravures, dessins, photographies et calligraphies entrant en résonance avec les poèmes, cette exposition offre une plongée dans 50 ans de dialogues avec des artistes. Une invitation à découvrir la poésie autrement, sous la verrière du site. Du 27 juin au 28 novembre 2026. Visites commentées par Yvon Le Men les 25 juillet et 26 septembre à 11h.

Horaires (du 27 juin au 20 septembre) :

- Du mercredi au samedi : 10h - 12h et 14h - 18h
- Lundi, dimanche et jours fériés : 14h - 18h

Tarifs : 6 € / 4 € / gratuit pour les moins de 6 ans

Visite

de l'ancienne imprimerie

Le Petit Écho de la Mode ouvre les portes de son ancienne imprimerie, aujourd'hui réhabilitée en pôle culturel. La visite guidée est suivie de la projection du documentaire Le Petit Écho de la Mode, 100 ans d'histoires, signé Audrey Lasbleiz.

Horaires : Du 28 juin au 28 août, les dimanches et lundis à 15h, les mercredis au samedis à 10h30 et 15h. Durée : 1h10.

Tarifs : 5 € / 3 €.

Atelier

"Crée ta page de couverture"

Les enfants sont invités à imaginer leur propre une de magazine du Petit Écho, dans un atelier mêlant découpage, collage, dessin et écriture.

Horaires : Mercredis 15 juillet et 5 août à 14h. Durée : 1h30. Dès 6 ans, accompagné d'un adulte jusqu'à 12 ans.

Tarif : 5 €

Au bourg de Châtelaudren

Circuit du patrimoine

Envie de (re)découvrir le bourg autrement ? Le circuit d'interprétation du patrimoine de Châtelaudren propose une balade urbaine de 2,5km, facile et accessible à tous. Le long du parcours, ruelles pavées, cascade du Leff, quartier latin, église Saint-Magloire et chapelle Notre-Dame-du-Tertre racontent l'histoire industrielle et marchande de la cité. Le circuit est téléchargeable sur www.petitescitesdecaractere.com/cite/chatelaudren ou disponible en version papier à la mairie de Châtelaudren et à l'Office de tourisme Falaises d'Armor (Petit Écho de la Mode) aux heures d'ouverture.

Le mystère Abgrall

Et si le bourg de Châtelaudren devenait le terrain d'enquête de toute la famille ? Le Mystère Abgrall est un jeu de piste gratuit, disponible 7j/7 et 24h/24, conçu par Tourisme Bretagne en partenariat avec les Petites Cités de Caractère. Le scénario : un riche excentrique breton a disparu, laissant une fortune sans héritier. C'est au joueur de percer le mystère en résolvant les énigmes dispersées dans les rues de la ville. Accessible dès 12 ans.

+ D'INFOS : www.tourismebretagne.com/mystere-abgrall
ou à l'office de tourisme et en mairie de Châtelaudren aux horaires d'ouverture.



#Objectif Patrimoines : 8^{ème} édition

Organisé par les réseaux des Petites Cités de Caractère de Bretagne et des Communes du Patrimoine Rural, le concours photo #Objectif Patrimoines mets en lumière les 75 communes labellisées, dont fait partie Châtelaudren. Le principe : photographier le patrimoine autrement, en capturant un détail discret, une singularité architecturale, un geste ou un savoir-faire, et accompagner l'image d'une courte phrase évocatrice. Chaque participant peut soumettre jusqu'à 3 photos : de quoi amener chacun-e à regarder le bourg différemment !

+ D'INFOS : www.patrimoines-de-bretagne.fr/concours-photo

Avec l'office de tourisme Falaises d'Armor

L'office de tourisme sera présent sur le marché du lundi matin du 20 juillet au 10 août, pour présenter les animations estivales sur le territoire de Leff Armor Communauté. Deux visites thématiques sont organisées sur la commune :

- À la découverte de Châtelaudren – Visite commentée de la Petite Cité de Caractère. Mercredis 24 juin, 8 et 22 juillet, vendredis 7 et 21 août, mercredi 9 septembre à 14h30. Tarif : 5 € / gratuit -10 ans. Sur réservation.
- Châtelaudren SENS dessus dessous – Visite en famille avec jeux et expériences sensorielles. Lundis 27 juillet, mercredis 12 et 26 août à 14h30. Tarif : 5 € / gratuit -10 ans. Sur réservation.

Le terrarium de Kerdanet

Refuge unique en Bretagne, le terrarium de Kerdanet accueille reptiles et amphibiens. Petits et grands peuvent y découvrir serpents, tortues, grenouilles, crocodiles, geckos et bien d'autres. Les espaces intérieurs et extérieurs ont récemment été agrandis, permettant à l'association de poursuivre sa mission : faire découvrir le monde fascinant de ces animaux trop souvent méconnus.

À ne pas manquer : la possibilité de caresser un serpent en fin de visite, un souvenir marquant à tous les âges !

Horaires :

- Tous les jours : 14h30 - 18h30
- Mardi, mercredi, samedi, dimanche et jours fériés : 10h - 12h30

Tarifs : 10 € (+12 ans) / 8 € / Gratuit moins de 3 ans

+ D'INFOS :

terrariumdekerdanet.over-blog.com
ou 02 96 32 64 49



Au bourg de Plouagat

À l'entrée de Plouagat, au pied du lotissement du même nom, le plan d'eau de Ponédén est un espace naturel idéal pour une sortie en famille. Les adultes et adolescents peuvent parcourir un circuit sportif de 1700 mètres, tandis que les enfants profitent des jeux aménagés sur place. Le circuit aménagé dans la zone humide est l'occasion pour toutes et tous de se familiariser avec la faune et la flore locales. Amoureux de la nature ou sportifs, tout le monde y trouve son compte.

Événements à ne pas manquer

Repas de rue et feu d'artifice 13 juillet

Lundi 13 juillet, la Grand'Rue sera à la fête pour le repas de rue organisé par le Comité d'animation kastellgatin. Les tickets-repas sont disponibles dans les commerces participants. La soirée sera animée par Zélie Maureen, qui reprendra les grands standards de la chanson française. Le feu d'artifice sera tiré depuis le plan d'eau de Ponédén (Côte aux goupils). La soirée se poursuivra par un bal populaire place de la mairie, avec une sélection musicale de Fest in Leff.



Couleurs de Bretagne – 16 août

Dimanche 16 août, le concours de peinture Couleurs de Bretagne pose ses chevalets à Châtaudren. Peintres et dessinateurs sont invités à mettre en valeur le patrimoine de la petite cité de caractère, le temps d'une journée conviviale et ouverte à tous.

Inscription de 8h30 à 12h à la mairie de Châtaudren.

+ D'INFOS : (rubrique agenda)

www.chatelaudren-plouagat.fr

Marché animé et initiation à la danse bretonne

Les lundis 27 juillet et 10 août, le groupe Trevourez animera le marché hebdomadaire de 10h30 à 12h, rejoint par le cercle des Danses du Leff. Ce dernier propose une initiation gratuite aux danses bretonnes chaque lundi du 20 juillet au 10 août, de 18h à 19h sur l'esplanade du château.



Organisé par les Danses du Leff
06 77 99 20 01 / 06 43 37 84 94

Attrap'Village – 29 et 30 août

Le festival Attrap'sons s'installe sur l'esplanade du château du 28 au 30 août. Pour la deuxième année, l'Attrap'Village prend place place Saint-Vincent les samedi et dimanche. Gratuit et ouvert à tous, y compris aux non-festivaliers, cet espace propose DJ sets, restauration, buvette, marché artisanal, structures gonflables et animations pour toute la famille.

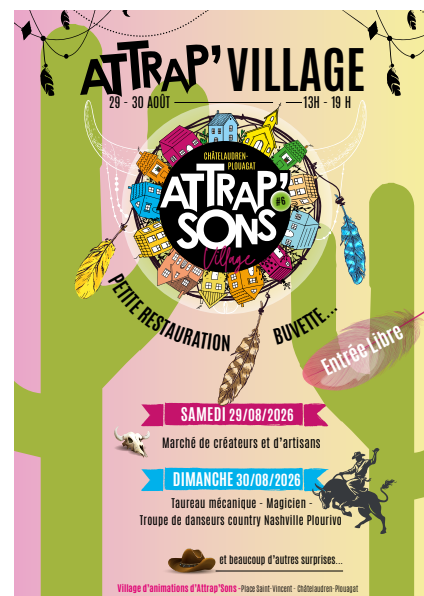


Cinéma en plein air – 29 juillet

L'Union des commerçants et artisans renouvelle son rendez-vous estival : Chaplou fait son cinéma. La séance se déroulera place de la République à partir de 21h30 avec la projection d'*En Fanfare*, dans une ambiance festive et conviviale. Des animations sont prévues avant la séance.

Restauration assurée par les restaurateurs de la commune et les foodtrucks Le Chaudron Magique et Chez Simone.

Tarifs : 6 € / 3 € (enfants -12 ans, étudiants, chômeurs, personnes en situation de handicap).
Billetterie sur HelloAsso, par mail (chaploufaitsoncinema@gmail.com) ou à la maison de la presse.



Ils viennent de s'installer sur la commune

L'ATELIER BOHÈME

Anaïs Kereneur vous accueille dans son salon de coiffure, place de la République. Après plus de 17 ans de métier, la coiffeuse spécialisée dans la coloration végétale ouvre son premier salon, aux couleurs chaleureuses et apaisantes. Elle y accueille femmes, hommes et enfants sur rendez-vous du lundi au samedi (hors mercredi).

+ D'INFOS

L'Atelier bohème

Coiffure mixte, barbier,
coloration végétale
39 place de la République
rdv au 02 59 16 58 36 ou sur
planity.com
Lundi/vendredi 9h-19h, mardi/jeudi 9h-18h30, samedi 8h-13h



ACTIVE BY MARINE

Marine Ragot vous accueille dans le nouvel espace bien-être kastellgatin depuis janvier 2026 et vous propose des massages bien-être et amincissants dans une approche globale du corps féminin, avec un accompagnement en nutrition en complément. Les soins sont accessibles à toutes les femmes, quelque soit leur âge.

+ D'INFOS

Active by Marine

23 rue de Mississipi –
activebymarine@gmail.com
Prise de rdv sur Planity



AUX SAVEURS DU PALAIS

À la fois épicerie fine et traiteur, « Aux saveurs du palais » est la nouvelle adresse gourmande sur Châtaudren-Plouagat. Lucie Dubois vous y propose des produits d'épicerie fine 100 % locale, du primeur, des plats du jour faits maison ou encore des planches apéro, sa spécialité, pour les événements privés, professionnels comme associatifs.

+ D'INFOS

Aux saveurs du palais

ZA Kerdevant - 02 96 69 39 05
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 13h30 et de 15h à 19h
Samedi de 10h à 19h



ELISA OLLIVIER

Depuis avril 2026, Elisa Ollivier s'est établie comme mandataire immobilier sur la commune au sein du réseau megAgence. Elle exerce son activité dans un périmètre de 20km autour de Châtaudren-Plouagat, pour la vente/achat de maison, appartement, local commercial et terrain.

+ D'INFOS

Elisa Ollivier

06 88 88 36 39
elisa.ollivier@megagence.com
 Elisa Ollivier – megAgence



LA RHUMERIE

Trois ans après le Shandrani, le restaurant mauricien, Jean-Clément et Salonie Oodooman ouvrent une rumerie sur la commune dans laquelle ils proposent une gamme diversifiée de rhums mauriciens, mais aussi des créations originales pour satisfaire toutes les envies.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

+ D'INFOS

La rumerie

7 place des sapeurs pompiers
Ouvert du mercredi au samedi
de 17h à 22h



LES PASSANTES

Librairie généraliste et indépendante, Les Passantes propose une sélection soignée pour tous les lecteurs, petits et grands, particuliers comme établissements scolaires, collectivités et comités d'entreprise. Un espace café-salon de thé complète la librairie avec des produits biologiques et locaux. Une sélection de livres d'occasion en excellent état, un espace d'exposition et un petit coin carterie-jeux viennent enrichir l'offre.

+ D'INFOS

Les passantes

6 rue Aribart
du mardi au samedi
de 10h à 14h et de 15h à 19h
le jeudi de 10h à 17h





SÉCURITÉ

Une nouvelle réserve incendie installée à Kerdanet

Le conseil municipal a réceptionné la nouvelle réserve incendie de Kerdanet, désormais répertoriée auprès du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) sous le n° 72.

À cette occasion, le maire a remercié Kattell Quistinic, propriétaire de la parcelle accueillant la bâche incendie, ainsi que Pierre, à l'initiative du projet. Elle a mis à disposition gratuitement le terrain pour une durée de dix ans renouvelable, dans le cadre d'une convention signée avec la commune.

Le maire a rappelé l'importance de cet équipement pour la sécurité du hameau, qui compte une vingtaine d'habitations

ainsi que le terrarium de Kerdanet, établissement recevant du public (ERP). L'installation d'une borne incendie n'était pas envisageable dans ce lieu-dit, le diamètre de la canalisation d'eau potable étant insuffisant pour assurer le débit nécessaire.

Les travaux de terrassement, la pose de la réserve ainsi que la clôture ont été réalisés par les services techniques municipaux.

Le coût total de l'opération s'élève à 16 995,50 € TTC, répartis de la manière suivante :

- citerne ABEKO : 2 830,80 € TTC ;
- frais et branchement d'eau : 3 038,34 € TTC ;
- clôture : 2 756,29 € TTC ;
- travaux en régie réalisés en 2025 et 2026 : 8 098,65 € TTC ;
- fournitures diverses : 271,42 € TTC.

Pigeons morts dans le bourg : pas d'inquiétude, mais des précautions à prendre

Depuis quelques semaines, une surmortalité des pigeons est constatée, principalement sur le bourg de Châtelaudren.

Après contact avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB), il s'avère qu'il s'agit de la trichomonose, une maladie virale saisonnière contre laquelle aucune intervention curative n'est possible. Ce virus est favorisé par la promiscuité des populations de pigeons et par les conditions climatiques de cet hiver. Ce même phénomène est observé à Saint-Brieuc depuis le mois d'avril.

Il est recommandé de ne pas manipuler les oiseaux morts sans précautions (port de gants et lavage des mains notamment).



Restauration des vitraux de l'église de Plouagat

La municipalité a réceptionné, le 1^{er} avril dernier, les travaux de rénovation d'un vitrail de l'église Saint-Pierre de Plouagat, réalisés au cours de l'année 2025.

Deux verrières de l'édifice nécessitaient une intervention, plusieurs pièces de verre menaçant de se détacher dans la partie basse des vitraux. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Lumi Vitrail, basée à Plœuc-L'Hermitage, pour un montant de 10 650 €.

La restauration du second vitrail sera réalisée dans l'année, afin de répartir la dépense sur deux exercices budgétaires.



La fontaine de Kerny sécurisée

Située en bordure de route et à proximité d'une zone urbanisée, la fontaine de Kerny ne disposait pas de dispositif de protection. La commune a décidé d'aménager et de sécuriser ses abords.

Les services techniques municipaux ont réalisé des travaux comprenant la mise en place de gravillons autour du site et l'installation d'une clôture équipée d'un système de fermeture sécurisé pour les enfants autour du bassin.

Le montant de l'opération s'élève à 2 900 €.



CONSEIL MUNICIPAL du 30 avril 2026

- **Étaient présents** : Olivier BOISSIÈRE, Yves BRAULT, Anne BROUDIC, Jérémy CABOURG, Thierry CONNAN, Rosa DE FARIA, Carol DUJARDIN-BASQUE, Sophie GUÉNO, Roselyne HERVÉ, Rozenn JOUAN, Sophie LE BONHOMME, Isabelle LE CHANU, Ginette LE CREURER, Géraldine LE LAY, Julien LE MÉHAUTÉ, Patrick MARTIN, Jacques MORO, Jérôme PÉRAIS, Gérard PIRIOT, Patrick SOLO, Daniel TURBAN, Morgane WYDAUW-MEYNIER
- **Absents représentés** : Michel GUYOMARD pouvoir à Jacques MORO, Alain TRÉPARD VILON pouvoir à Patrick SOLO, Christophe CLAVIEN pouvoir à Jérémy CABOURG, Tiphany PASTOL pouvoir à Jérôme PÉRAIS, Tifenn BESSON pouvoir à Sophie GUÉNO, Manon AUBIN pouvoir à Julien LE MÉHAUTÉ, Nicolas JÉZÉQUEL donne pouvoir à Olivier BOISSIÈRE,
- **Secrétaire de Séance** : Sophie LE BONHOMME

DÉSIGNATION DES ÉLU-ES DANS LES INSTANCES EXTÉRIEURES

Les conseillers municipaux suivants seront appelés à siéger au sein des organismes extérieurs :

- **Délégués au Syndicat Départemental d'Énergie**
 - Titulaire : Patrick Martin
 - Suppléant : Daniel Turban
- **Conseil Administration Collège Lucie & Raymond Aubrac**
 - Titulaire : Géraldine Le Lay
 - Suppléante : Rozenn Jouan
- **Correspondant Défense** : Alain Trépard-Vilon
- **Référent sécurité routière** : Daniel Turban
- **Référents Électricité**
 - Jacques Moro
 - Patrick Martin
- **CNAS** : Sophie Le Bonhomme
- **Petites Cités de Caractère**
 - Titulaire : Morgane Wydauw-Meynier
 - Titulaire : Thierry Connan
 - Suppléante : Rosa De Faria
 - Suppléante : Tiphany Pastol
- **Label Village Etape** : Morgane Wydauw-Meynier
- **Comité d'Animation Kastellgatin** : Géraldine Le Lay et Carol Dujardin-Basque
- **Service commun d'achat (SCA)** : Rozenn Jouan
- **Falaises d'Armor** :
 - Représentant permanent : Olivier Boissière
 - Administrateurs : Morgane Wydauw-Meynier et Thierry Connan.

CONSEIL MUNICIPAL - RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter le règlement du conseil municipal tel qu'il a été présenté en séance.

COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de proposer la liste des contribuables suivants pour être commissaires titulaires et suppléants de la commission communale des impôts directs.

Titulaires

1. LE BONHOMME Sophie 2. SOLO Patrick 3. JOUAN née LE MOINE Rozenn 4. TURBAN Daniel 5. LE MÉHAUTÉ Julien 6. MARTIN Patrick 7. LE LAY née ANDRÉ Géraldine 8. MORO Jacques 9. BRAULT Yves 10. DE FARIA Rosa 11. GUYOMARD Michel 12. CONNAN Thierry 13. LORANT née CORBEL Monique 14. MAHE née THEFFO Martine 15. LE MAOUT Jean-Luc 16. CADOU DAL née BLAIS Lauriane.

Suppléant-es

1. LE CHANU Isabelle 2. TRÉPARD Alain 3. BROUDIC Anne 4. DUJARDIN - BASQUE Carol 5. CLAVIEN Christophe 6. LE CREURER née LE PENNEC Ginette 7. PIRIOT Gérard 8. GUÉNO Sophie 9. CABOURG Jérémy 10. PÉRAIS Jérôme 11. HERVÉ Roselyne 12. PASTOL Tiphany 13. BESSON Tifenn 14. AUBIN Manon 15. JÉZÉQUEL Nicolas 16. MEYNIER-WYDAUW Morgane.

DROIT À LA FORMATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le principe d'allouer une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2 % du montant des indemnités des élus.

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L.2122-22 (COMPLÈMENT)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accorder deux autres délégations au maire :

30° D'admettre en non-valeur des titres de recettes, présentés par le comptable public, chacun de ces titres correspondant à une créance irrécouvrable d'un montant égal ou inférieur à 100 € conformément au décret n°2023-523 du 29 juin 2023. Ce même décret précise que le maire rend compte au moins une fois par an de ses décisions au conseil municipal au moyen d'un état listant les créances admises en non-valeur et les motifs ayant présidé à cette admission ;

31° D'autoriser les mandats spéciaux que les membres du conseil municipal peuvent être amenés à exercer dans le cadre de leurs fonctions, ainsi que le remboursement des frais afférents prévus à l'article L. 2123-18 du présent code.

INDÉMNITÉS DES ÉLUS - MAJORATION DE 15% - RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION

En 2026, le contrôle de légalité a relevé que la commune nouvelle ne pouvait désormais plus bénéficier de la majoration des indemnités de fonction du maire et des adjoint-es de 15 % au titre d'ancien chef-lieu de canton, comme il l'avait fait en 2019 et en 2020.

En conséquence, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de retirer la délibération n°50-03-2026 portant sur la majoration de 15 % des indemnités,
- de diminuer l'indemnité des maires délégués de Châtelaudren et de Plouagat en la faisant passer de 30% à 26%,
- d'augmenter l'indemnité des conseillers municipaux en la faisant passer de 0,5% à 1%.

CLECT - APPROBATION DU RAPPORT ET DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le rapport de la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 9 février 2026, et approuve les attributions de compensation telles qu'elles figurent dans ce rapport.

FONDS DE CONCOURS COMMUNAL (SUITE)

En 2025, le SDIS 22 a alerté les maires sur sa situation financière préoccupante, particulièrement sur sa capacité à maintenir un parc de matériels roulants en adéquation avec ses missions opérationnelles.

Pour remédier à ces difficultés, le SDIS 22 a imaginé la création d'un fonds de concours parc rou-

lant qui serait abondé par les communes du département à hauteur de 1,5 € / habitant, l'objectif étant de recueillir 2 M € supplémentaires en 2025 et en 2026.

La commune de Châtaudren-Plouagat a accepté d'abonder ce fonds en 2025 à hauteur de 6 124,50 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide, par 23 voix pour et 6 voix contre, de contribuer en 2026 à hauteur de 6 145,50 € au fonds de concours parc roulant créé par le SDIS 22.

GARDERIE - ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) - CAF

La convention d'objectifs et de financement de l'accueil de loisirs périscolaire de Châtaudren-Plouagat a été renouvelée pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030. Cette convention fixe les conditions d'éligibilité des accueils de loisirs au financement de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le bonus « territoire CTG » est attribué aux équipements soutenus financièrement par des collectivités locales signataires avec la Caf d'une convention territoriale globale (CTG). Le financement annuel attendu est donc d'environ 5 733 €.

TARIFS COMMUNAUX 2026 - COMPLÉMENT

Le 19 décembre 2025, le conseil municipal a adopté les tarifs communaux pour l'année 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'apporter les modifications à la grille de tarification 2026 telle que détaillée ci-dessous :

- la réintégration de la caution de 550 € pour la location des salles des fêtes,
- la diminution du prix de vente de l'ouvrage « Le

Châtaudren de nos aînés » de 28 € à 15 €

- la diminution du prix de vente de l'ouvrage sur les vitraux de la chapelle Notre-Dame-du-Tertre de 10 € à 5 €.

COÛT ANNUEL D'UN ÉLÈVE SCOLARISÉ EN CLASSE BILINGUE - PARTICIPATION DES COMMUNES DE RÉSIDENCE DES ÉLÈVES AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT

15 élèves résidant dans des communes extérieures sont scolarisés à l'école publique de Châtaudren-Plouagat en classes bilingues.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le coût moyen par élève de maternelle bilingue à 1451,96€ et 488,63€ par élève d'élémentaire bilingue
- autorise M. le maire à émettre un titre de recette aux communes suivantes : St-Jean-Kerdaniel 3 881,16 €, St-Fiacre 488,63 €, Lanrodec 4 369,78 €, Bringolo 2 903,92 €, Cohiniac 1 940,58 € et Boquého 1 451,96 €.

COÛT ANNUEL D'UN ÉLÈVE SCOLARISÉ À L'ÉCOLE MATERNELLE - PARTICIPATION DES COMMUNES DE RÉSIDENCE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT + PARTICIPATION COMMUNALE VERSÉE À L'ÉCOLE STE-THÉRÈSE

21 élèves résidant dans des communes extérieures sont scolarisés à l'école publique de Châtaudren-Plouagat en classes maternelles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valide le coût moyen par élève de maternelle de 1 724,79 €, pour les communes extérieures.
- autorise M. le maire à émettre un titre de

recette aux communes de St-Jean-Kerdaniel pour 27 596,64 € et Bringolo pour 8 623,95 €.

- autorise M. le maire à verser une participation communale à l'école Ste-Thérèse d'un montant de 44 763,57 € calculée sur la base d'un coût moyen annuel d'un élève scolarisé à l'école maternelle publique de 1 657,91 € x 27 élèves scolarisés à Ste-Thérèse en maternelle résidant à Châtaudren-Plouagat.

COÛT ANNUEL D'UN ÉLÈVE SCOLARISÉ À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - PARTICIPATION DES COMMUNES DE RÉSIDENCE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT + PARTICIPATION COMMUNALE VERSÉE À L'ÉCOLE STE-THÉRÈSE

31 élèves résidant dans des communes extérieures sont scolarisés à l'école publique de Châtaudren-Plouagat en classes élémentaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valide le coût moyen par élève scolarisé en classe élémentaire à 553,02 € pour les communes extérieures.
- autorise M. le maire à émettre un titre de recette auprès des communes de St-Jean-Kerdaniel pour 12 719,46 € et Bringolo pour 4 424,16 €.
- autorise M. le maire à verser une participation communale à l'école Ste-Thérèse d'un montant de 30 225,00 € calculée sur la base d'un coût moyen annuel d'un élève scolarisé à l'école élémentaire publique de 487,50 € x 62 élèves scolarisés à Ste-Thérèse en élémentaire résidant à Châtaudren-Plouagat.

SOCIÉTÉ DE CHASSE - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

La société de chasse devant supporter une contribution à l'hectare, pour les dégâts occasionnés par le gibier, a demandé une participation complémentaire à la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accorde, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle d'un montant de 700 € à la Société de Chasse.

FINANCES : M57 - ADOPTION DU RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le Règlement Budgétaire et Financier à partir de l'exercice 2026.

Les mises à jour du Règlement Budgétaire et Financier feront l'objet d'une délibération.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de renouveler l'engagement de la commune dans la lutte contre le frelon asiatique, y compris sur les propriétés privées ;

CHAPELLE NOTRE-DAME-DU-TERTRE - VALIDATION DU PROJET DE RESTAURATION DE LA CHAPELLE DU TRÉSOR + SOLlicitation DE FINANCEMENT AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL

Pour ce projet, la DRAC a accordé un financement d'un montant de 32 250 €, soit 30 % du montant des travaux estimés à 107 500 €, maîtrise d'œuvre comprise.

Le Conseil Régional demande de réactualiser la délibération adoptée en 2022.

Le plan de financement actualisé serait le suivant :

Dépenses	Montant HT (€)	Recettes	Montant (€)	%
- Maîtrise d'œuvre (1 ^{ère} tranche)	20 000	- DRAC	32 250	30%
- Travaux de transformation de la chapelle Nord en chapelle du Trésor	87 500	- Conseil Régional	26 875	25%
		- Conseil Départemental	10 750	10%
		- Autofinancement	37 625	35%
Total	107 500		107 500	100%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- De valider le plan de financement,
- D'autoriser M. le maire à solliciter un financement de 26 875 €, auprès du Conseil régional, correspondant à 25 % du montant estimé des travaux et de la MOE.

- d'adhérer au dispositif proposé par Leff Armor Communauté en partenariat avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles des Côtes d'Armor (FGDON 22)
- de reconduire la participation financière de la commune de Châtaudren-Plouagat dans la lutte contre le frelon asiatique dans les conditions précisées ci-dessus,
- de solliciter le versement d'un fond de concours à Leff Armor Communauté pour la destruction des nids de frelons asiatiques ;
- d'autoriser M. le maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

LOTISSEMENT COMMUNAL LE PRÉ DE L'ÉTANG - COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOTS - RENOUELEMENT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de renouveler la commission d'attribution des lots du lotissement communal Le Pré de l'étang désormais composée de Patrick Martin, Patrick Solo, Daniel Turban, Ginette Le Creurer, Yves Brault et Géraldine Le Lay.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- Rue de la Corderie parcelles cadastrées C n° 2453, C n° 2439, C n° 2456, C n° 2457.
- « Clos de Kernabat » et cadastré C n° 2098.
- 12 rue Notre Dame et cadastré 038A n° 1200-837-1205.
- 40, résidence du Mississippi et cadastré B n° 1100.
- Rue de la Corderie et cadastré C n° 753-1268p.
- 14, résidence du Mississippi et cadastré B n° 1080.
- Allée des Epinettes et cadastré C n° 2484.
- 11 rue de Kerello et cadastré 038A n° 765.
- 10 rue de Goëlo et cadastré 038A n° 178.

COMPTE-RENDU du Conseil Municipal des Jeunes

- **Jeudi 16 avril 2026**
- **Début de séance :** 17h30
- **Présents :** Ilan, Enzo, Raphael, Axel, Timéo, Paul, Manon, Emma, Charlotte, Rafael, Oriane, Mathilde
- **Adultes :** Patrick Solo, Géraldine Le Lay, Tifenn Besson, Roselyne Hervé, Carol Dujardin-Basque
- **Secrétaire de séance :** Carol Dujardin-Basque

ORDRE DU JOUR :

Cérémonie du 8 mai. Elle aura lieu à Châtaudren. Rendez-vous à la mairie à 10h45. Rafael sera le premier porte drapeau pour se rendre au pont du Leff puis à la stèle du jardin public, ensuite Mathilde prendra le relais lors de l'hommage rendu. Une lecture de textes est prévue pour mettre en avant la vie d'André Cavelan, résistant qui a grandi à Plouagat au Radenier. Raphael se propose et une jeune élue lira un deuxième texte. Le choix se fera le matin de la cérémonie. Les textes choisis seront transmis par Patrick au plus vite. La cérémonie se conclura par la Marseillaise que les jeunes élus chanteront.

Projet de cabane à livres. La création de cette cabane se fera en collaboration avec les services techniques de la commune. Le travail des élus consistera surtout dans la décoration de la cabane et donc deux ateliers pourraient se dérouler quand la cabane sera construite. Les élus seront informés des dates ultérieurement : un mercredi, peut-être le 13 mai de 14h30 à 16h00 et un lundi, peut-être le 01 juin après l'école de 17h15 à

18h30. A confirmer avec les services techniques.

Sortie du CMJ. Le choix entre l'Assemblée Nationale, le Sénat ou Versailles s'est porté sur le château de Versailles à l'unanimité. La date retenue est le mercredi 01 juillet. La commune prendra en charge les billets de train et du RER ainsi que les entrées. Une réunion d'information sera programmée en direction des parents courant juin. Le programme sera alors présenté : départ de Saint Brieuc 7h40 pour Paris, transfert vers Versailles, fin de matinée visite du parc et pique-nique, à 14h30 visite guidée du château (Versailles à travers les siècles). Pour le retour, départ de Montparnasse à 19h50 et arrivée à Saint Brieuc à 22h20. Le coût des billets avoisinerait 1600 euros, les entrées du parc et de la visite du château vous seront présentées plus tard et seront a priori prises en charge par la municipalité. Le nombre d'adultes accompagnateurs sera également défini plus tard.

Questions diverses. Élément supplémentaire au Skate-park, Patrick a rencontré un technicien qui l'a informé qu'il

sera difficile de rajouter un élément au vu des distances existantes mais qu'il reviendrait pour prendre des mesures.

Le sujet du Pump-track est revenu à l'ordre du jour, les élus adultes en reparleront lors d'une prochaine commission même si Patrick informe l'assemblée que cet équipement n'est pas prévu au budget 2026.

Certains jeunes élus ont reparlé des cours de pâtisserie, Tifenn évoque peut-être une possibilité au restaurant scolaire avec Frédéric et des élus adultes (à voir).

Le projet de jardin partagé semble compliqué à mettre en place. (Lieu, bénévoles, suivi, etc..)

Il est envisagé de se rendre dans les deux EHPAD de la commune pour une rencontre intergénérationnelle. Géraldine se rapprochera des animatrices des structures pour planifier ces rencontres.

Patrick va se rapprocher de Thierry Raffin qui est déjà intervenu pour des ateliers philo, les élus seraient intéressés pour renouveler l'expérience.

Fin de séance : 19h00

Dossiers d'urbanisme

15 mars 2026 au 16 mai 2026

NOM	ADRESSE	OBJET
DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉPOSÉES / EN COURS		
M. MAZERAN Hagen Gaël	8, Le Moulin Neuf	Remplacement menuiseries et installation d'un abri de jardin
M. TERTRAIS Théo	18, Kermorvan	Modification des ouvertures
M. LE DINAHET Aurélien	9, rue de la Corderie	Construction d'un abri de jardin
M. ANTOINE Pierre-Jacques	1, rue du Roc	Travaux de peinture de fenêtres
MA BORNE LR	22 Ter, Kerdanet	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
Mme BADIN Valérie	32, rue de Mississippi	Ravalement de façades d'une maison d'habitation
M. LEDOT Pierre	4, rue de la Gare	Ravalement de façades d'une maison d'habitation
LA MAISON ECOLOGIQUE	55, rue de la Gare	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
M. BRELIVET Loïc	40c, Chemin de Kerdanet	Construction d'un mur mitoyen
Mme QUERO Marie-Thérèse	1, rue de Mississippi	Réfection d'un abri existant
SCI des Rochettes	50, rue de Saint-Brieuc	Pose d'une clôture
M. HERVE Nicolas	3, rue de Roscorlet	Transformation d'un garage en buanderie et chambre
M. BATAILLON Jordan et POLONIA Angéline	7, rue de Kerdanet	Remplacement de la porte d'entrée
DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES		
LA RECREATION	2, Impasse Aribart	Pose d'une sortie de poêle à bois
Mme LE ROY Marie-Pierre	25, rue de la Gare	Remplacement d'une toiture
Mme BADIN Valérie	32, rue de Mississippi	Remplacement d'une porte
Mme MEVEL Ginette et Patrice	8, Kerlan Kergorno	Modification aspect extérieur d'un bâtiment
PRIME SOLAIRE	3, Kerbarbo	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
Mme LEGROS Sylvie	6, rue de la Gare	Remplacement de fenêtres et volets
Mme GUERNIOU Simone	21, rue de Mississippi	Remplacement de fenêtres
Mme NIEL Marie	9A, Côte des Epinettes	Pose d'une clôture mitoyenne
Mme ROBERT Ginette	7, Impasse des Bruyères	Construction d'une clôture
M. AUFRAY Mickael	5, rue du Goello	Pose d'une gouttière
Mme LE CARRE Angélique	41, Chemin de Kerdanet	Transformation d'un garage en buanderie
Mme GAUTIER Emma	4, Kerlan Christ	Modification toiture et façades
M. PRIGENT Sylvain	4, Kermorvan	Remplacement toiture et isolation par l'extérieur
Mme TAILLEFER Katia	12, Kérouzo	Construction d'un abri de jardin
M. KERBRAT Clément et Mme MAZURIE Emeline	3, Impasse des Bruyères	Construction d'une clôture
AVEL THOR SOLAIRE	39, Chemin de Kerdanet	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
M. BONDU Noël	5, Venelle du Roc	Extension d'une maison d'habitation
Mme PRIDO Michèle	39, rue de Mississippi	Remplacement clôture
M. KERONNES Jean-Yves	2, rue de Mississippi	Construction d'une véranda et pergola
PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS / EN COURS		
CONSTRUCTIONS BOIS EMG	ZA de Fournello	Construction d'un hangar pour stockage bois
SARL de KERASIO	12, Kervisio	Création d'un hangar à fourrage
M. JULIEN Michel	25, la rue Neuve	Création d'un hangar à stockage
M. COLLOT Gael	Lotissement "Les Jardins d'Angéline"	Construction d'une maison individuelle
M. COSSON Raphaël	2, Le Minguen	Extension d'une maison d'habitation
M. BIDAULT David	3, rue de Kerfeddy	Construction d'un bâtiment de stockage
M. SORT François et Mme GUYOMARD Anne-Sophie	Lotissement "Les Jardins d'Angéline"	Construction d'une maison individuelle
M. COSSON Pierre	Kergreis	Rénovation d'une maison avec extension - création d'un garage et piscine
Mme QUERO Marie-Thérèse	1, rue de Mississippi	Création d'un carport non clos
Mme BERTEAU Laurie	54, Crist	Extension d'une maison d'habitation
PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS		
SCI ADRIEN	12 ZA de Fournello	Construction d'un bâtiment de stockage
M. NICOLAS Guy	12 bis, La Côte aux Goupils	Extension d'une maison d'habitation
M. NOMENYO MEUNIER Apéké	2 bis, rue de Kernabat	Construction d'un préau
M. LE MAOUT Aubin et Mme TISSOT Andréa	Lotissement "Résidence le Pré de l'Etang"	Construction d'une maison individuelle
M. THIBAL Jean-Patrick	Allée des Epinettes	Construction d'une maison individuelle

État civil

NAISSANCES

Adèle Tournier
Zélie Malargé
Antonin Le Talour
Noé Le Gallou

MARIAGES

Camille Pinel et François Reboussin
Carole Mahé et Julien Cherel
Pauline Le Gall et Morgan Goessant
Aurélien Gouarin et David Meunier

DÉCÈS

Andréa Innocenti
Lucienne Allo née Griette
Josette Renaut née Lefrançois
Camille Cozler
Marie Carpier née Carpier
Alain Froger
Jean-Yves Le Breton
Daniel Boudier
Alix Le Goff née Jouan

VOS SERVICES

Services administratifs

Tél. : 02 96 74 10 84
accueil@châtelaudren-plouagat.fr

ACCUEIL EN MAIRIES

Mairie déléguée de Châtelaudren

Accueil le lundi et le jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30,
le mercredi de 9h à 12h

Mairie déléguée de Plouagat

Accueil le mardi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30, le mercredi de
13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30
à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Fermeture de la mairie le samedi
matin du 18 juillet au 15 août

Gendarmerie

8 rue des Écoles
Tél : 02 96 74 10 17

Du lundi au samedi sauf le vendredi
de 8h à 12h - Du lundi au vendredi
sauf le mardi de 15h à 18h.

Dimanche et jours fériés de 9h à 12h
et de 15h à 18h.

La Poste

À Châtelaudren : Place Saint-Vincent
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à
12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h
à 12h.

À Plouagat : Place de la Mairie
Ouvert du lundi au vendredi de 13h30
à 15h50 et le samedi de 9h40 à 12h.



SÉCURITÉ

Fragile ou isolé ? Faites-vous connaître.

Les personnes, âgées de 65 ans et plus, vulnérables ou isolées sont invitées à se rapprocher de la mairie afin d'être inscrite sur le registre des personnes vulnérables. En cas de canicule, une aide régulière leur sera apportée.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

02 96 74 10 84

Accès interdit aux gradins du stade Coco-Michel, au citypark et au skatepark

Un arrêté municipal (n°2026/127) portant restriction temporaire d'accès aux gradins du stade de football Coco-Michel et réglementation de l'accès au skatepark et au citypark de la rue du stade a été pris à compter du 8 juin 2026, afin d'assurer la sécurité des usagers.

- Du 8 juin au 31 août 2026 inclus, l'accès à la tribune et aux abords immédiats du stade de football Coco-Michel est strictement interdit au public, sauf dérogations mentionnées dans l'arrêté.
- Sur la même période, l'accès au skatepark et au citypark situés à proximité est interdit de 22h00 à 7h00.

Les contrevenants s'exposent à une amende de 1^{ère} classe conformément à l'article R.610-5 du Code Pénal.

Logement communal à louer

Un logement situé au dessus du site de Plouagat de l'école publique, d'une surface habitable de 90m² est à louer. Il s'agit d'un F4 composé d'une entrée avec deux placards, d'un séjour-repas avec un coin cuisine, de trois chambres, d'un débarras, d'une salle de bains et d'un WC séparé. Il est équipé d'un chauffe-eau et d'un chauffage électrique. Le loyer est fixé à 500 € par mois.

+ D'INFOS :

Mairie de Châtelaudren-Plouagat – 02 96 74 10 84





Exposez à Châtaudren-Plouagat !

Que vous soyez artiste peintre, photographe, céramiste, sculpteur... Participez à la prochaine exposition d'artistes locaux à la médiathèque Parenthèse !

Intéressé-e ? Toutes les infos au 02 96 79 56 00 ou par mail à mediatheque@chataudren-plouagat.fr

La médiathèque vide ses rayons

Comme chaque année, les agents de la médiathèque Parenthèse profitent de l'été pour faire de la place sur les étagères, avant de recevoir les nouveaux ouvrages à dévorer dès la rentrée. L'occasion d'organiser une vente de livres d'occasion à petit prix, du 8 juillet au 1^{er} août, aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Fermeture estivale

Pensez à faire le plein de lecture, de musique et de films avant le 2 août : la médiathèque sera fermée du 2 au 18 août. Pour patienter pendant les congés de vos bibliothécaires préférées, pensez aux ressources en ligne accessibles à tous les abonnés : films, e-books, autoformation, musique, presse... Il y en a pour tous les goûts ! Toutes les infos à l'accueil de la médiathèque.

LECTURE

Les coups de cœur de Carole et Claudie



PETITE PÉPÈTE DE NADA MATTÀ

album jeunesse

Une maman cherche pour sa petite fille une robe, des chaussures, un jeu ou un livre. À chaque fois, il lui faut expliquer que sa fille est différente mais qu'elle n'est ni une extra-terrestre, ni un lutin, ni une sirène. C'est presque une petite fée, car elle est un peu magique...

Un magnifique album sur la différence, émouvant et plein de tendresse.



PADDINGTON AU PÉROU

DVD jeunesse

Alors que Paddington rend visite à sa tante Lucy bien-aimée, qui réside désormais à la Maison des ours retraités au Pérou, la famille Brown et notre ours préféré plongent dans un voyage inattendu et plein de mystères. Un troisième volet familial et bon enfant, Paddington est entraîné dans une aventure haletante et pleine d'humour, à savourer en famille.



FAUVES DE MÉLISSA DA COSTA

roman adultes

Un jeune homme de 17 ans se fait embaucher dans un cirque pour fuir la violence de son père. Très vite, l'univers fascinant des fauves l'attire et l'hypnotise. L'autrice explore cette fois le monde du cirque pour évoquer la transmission de la violence, ainsi que la place des femmes au cœur de la communauté. Un roman passionnant dans lequel la tension est omniprésente, jusqu'au final...



MURMURES À MA PLANTE DE ZOÉ PERSICO

BD jeunesse

Adara, onze ans, quitte la Californie avec son père pour s'installer dans les terres froides et plates du Michigan... Après le récent décès de sa mère, parler avec son père devient difficile, le souvenir de sa mère est tellement présent, en particulier dans les plantes que sa mère adorait et que son père a absolument voulu garder... Une très jolie bd, lumineuse, optimiste et pleine d'espoir.



LES INGÉNIEURS DU CHAOS DE GIULIANO DA EMPOLI

Documentaire adultes

Un peu partout, en Europe et ailleurs, la montée des populismes renverse toutes les règles établies. Dans le monde de Donald Trump, de Vladimir Poutine et de Matteo Salvini, chaque jour porte sa gaffe, sa polémique, son coup d'éclat. Pourtant, derrière les apparences se cache le travail acharné de scientifiques et d'experts sans lesquels ces leaders populistes ne seraient jamais parvenus au pouvoir. Ce sont eux les ingénieurs du chaos, dont Giuliano da Empoli brosse le portrait. Une analyse implacable et édifiante de notre monde politique actuel.

MÉDIATHÈQUE PARENTHÈSE : 38 Grand rue - 02 96 79 56 00

Horaires d'ouverture : mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h, jeudi et vendredi de 14h30 à 18h et samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h00



**LUN.
13.07
GRAND RUE
PLOUAGAT**

REPAS DE RUE

animation musicale - feu d'artifice - bal populaire

Tickets-repas en vente à compter du lundi 8 juin au Fournil du Rocher,
à l'Atelier de Carole, chez Pause Café, à la Maison de la Presse
et à Coccimarket.

Toutes les infos sont à retrouver sur www.chatelaudren-plouagat.fr



Organisé par le CAK, comité d'animation kastellgatin, avec le soutien de la Ville de Châtaudren-Plouagat